

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE
DE L'ASSOCIATION ARGILE
SUR L'EXERCICE 2004.
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 21 AVRIL 2005.

Chers usagers, volontaires, salariés et partenaires, Mesdames et Messieurs, cher(e)s ami(e)s,

Je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée générale de l'association Argile. Il m'est impossible de dresser ici la liste des personnes présentes, et des personnes qui se sont excusées. Mais je dois dire ici que ce ne sont pas moins de 80 personnes ou structures qui ont répondu, soit par leur présence, soit par leur intérêt en s'excusant, car pris par d'autres engagements.

Je me dois par contre en particulier, d'excuser notre secrétaire générale, Andrée Collot, de son absence ce soir, pour des raisons professionnelles.

Votre venue ce soir témoigne de votre soutien, des liens que nous avons su tisser ensemble depuis quelques années. Et votre présence ce soir revêt une importance capitale à mes yeux, car ce soir, je vous invite à lancer avec moi officiellement les festivités des 25 ans d'existence de Argile.

Profitant de cette rencontre avec vous, je vais brosser le tableau du chemin parcouru et le mettre en perspective.

Je soulignais l'an dernier à la fin de mon rapport, la nécessité d'une mobilisation citoyenne, à travers le renforcement de notre vie associative, la densification de nos partenariats et alliances.

Et 2004 fut sans conteste une année qui est allée dans ce sens !

Globalement, nous avons continué d'affirmer dans nos pratiques une approche sanitaire globale et surtout communautaire, car rien ne peut se faire sans associer les personnes concernées au premier chef. Oui, les toxicomanes sont des personnes à part entière comme vous et moi !

Notre volonté de nous inscrire dans le réseau des partenaires n'est autre que la volonté de réussir une meilleure prise en charge des personnes qui nous sollicitent.

A ce titre, l'année 2004 a vu se renforcer les partenariats et notamment, notre inscription pleine et entière dans les travaux du PRAPS, et l'aboutissement du rapprochement avec les Hôpitaux Civils de Colmar grâce à la signature d'une convention liant les services et le CSST.

Tous les autres partenaires, que ce soient la Cellule Santé Justice, Espoir Colmar, le TIPI, le SPIP, la Maison d'arrêt, l'UCSA, le CCAA, le CCAS, la Ville de Colmar, la DDASS, la CPAM, la DRASS, la CAF, les hôpitaux de Rouffach et de Thann, avec AIDES et LUDIC sur le plan de la réduction des risques, tous ont compris l'intérêt de faire alliance pour que les difficultés des personnes que nous recevons trouvent un début de réponse, et tous ont joué le jeu.

Le conseil d'administration et la direction ont revisité l'ensemble des procédures et la gestion financière suite au décret financier du 23 octobre 2003. Mais je vous laisse le soin d'en découvrir les aspects dans le rapport financier que notre trésorier vous présentera tout à l'heure.

Je disais déjà l'année dernière combien nous pouvions nous féliciter de disposer d'une équipe solide sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour envisager l'avenir, et cela ne s'est pas démenti en 2004.

Le résultat est là : ce sont près de 560 personnes qui nous fréquentent sur nos deux sites.

Au-delà, le nombre croissant de personnes venant au CSST et à Bémol nous oblige :

- La participation des usagers est plus que jamais à l'ordre du jour, et j'appelle de mes vœux la tenue d'Etats généraux des personnes consommatrices de produits, à l'horizon 2006, pour prendre date
- Nous devons élaborer, en concertation avec l'ensemble des acteurs les projets d'établissement et de programmes pour les 5 ans à venir.
- Et surtout, nous devons mobiliser très largement pour étoffer notre vie associative afin de pouvoir pleinement jouer notre rôle de poil à gratter des Pouvoirs Publics et être force de proposition, d'innovation, voire de réforme sociale !

Tout ce travail réalisé et les objectifs que j'ai fixés ci-dessus doivent trouver leur place dans **un contexte sanitaire et social général** pas toujours satisfaisant et **un contexte politique** qui l'est encore moins.

Le plan quinquennal de la MILDT est enfin sorti en juin 2004, l'Alsace se dote d'un SROS Addictions pour les années à venir, les Départements revisitent leurs plans quinquennaux de prévention de la délinquance en 2005.

Ces axes de travail de programmation font suite à la véritable avalanche de décrets et textes d'application de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action médicale et sociale (pas moins d'une trentaine en quelques mois !)

Nous sommes sollicités pour y participer : mais je le dis de suite : participer ne veut pas dire cautionner. Et nous serons vigilants, et formulerons nos observations !

Seul satisfecit dans le tableau : la parution le 15 avril du décret donnant un cadre légal à la réduction des risques. 25 ans après le début des épidémies de sida et d'hépatites, il était temps.

Bémol, et son travail de réduction des risques est enfin légitimé, ainsi que le Strawbag (ou Kit sniff) dont nous sommes propriétaires. Ouf ! D'ailleurs cela nous permettra enfin de finaliser un partenariat avec le laboratoire Terpan, et d'engranger nos royalties.

Mais quel manque de courage, quand on sait que le Ministre de la Santé a retiré l'article de loi sur le cadre légal de la RDR des débats parlementaires sur la loi de Santé Publique en avril dernier, pour publier en catimini un décret. Quand on voit les débats rampants et la méconnaissance des députés sur la question des toxicomanies, on peut être effrayé : un décret s'abroge sur simple décision ministérielle, alors que le marbre de la loi nécessite un débat public, assumé politiquement !

Les associations continuent à être superbement ignorées au plan national, l'année 2005 est celle où le sida est déclaré grande cause nationale : qui s'en soucie ? Qui en parle ? Et même pire, des services de l'Etat s'interrogent en même temps sur l'utilité de pérenniser les financements de programmes de lutte contre le sida et de réduction des risques !

Est-ce étonnant dans un pays qui accepte que près de 15 millions de ses concitoyens vivent en dessous ou à peine au niveau du seuil de la pauvreté, avec en regard la vitrine de Noël indécente des profits des grandes entreprises qui préfèrent enrichir leurs actionnaires plutôt que de fournir du travail et encourager la recherche ?

L'idéologie rampante est à l'oeuvre, nos hommes politiques sont autistes, de quel bord qu'ils soient, et on laisse les personnes en marge de la société s'enfoncer dans la misère et le désespoir.

J'en veux pour preuve la continuité d'une politique qui accepte de publier des rapports tendant à prouver que les enfants constituent un danger, qu'un bébé qui régurgite son biberon sera le violeur, le délinquant, le drogué de demain : voilà ce qu'on peut lire dans certains rapports rédigés par des élus de la Nation !

Et c'est dans le droit fil, d'un retour à un ordre moral, à la prohibition, et surtout à la Pensée Unique !

Et la batterie de textes réglementaires qui fleurissent le Journal Officiel le prouve chaque jour : les acteurs sociaux et associatifs doivent être mis au pas, sous couvert de technocratie gestionnaire et de ratios ! La démocratie sanitaire fut une belle chimère vite enterrée depuis 2002 !

Nous avons une chance, celle d'être une association, donc d'avoir le pouvoir de prendre la parole, aussi ténue soit-elle. Mais c'est là que réside ce qui nous reste de liberté.

Et nos moyens, limités tant en fonds propres et en volontaires, doivent être développés. Sinon, nous sommes morts, et la parole des personnes qui nous fréquentent aussi !

Alors dans ce contexte nous n'avons qu'une alternative, que je martèle chaque année : **la citoyenneté.**

Afin que l'association puisse fêter en 2030 ses 50 ans, d'autres volontaires doivent venir nous rejoindre. Nous sommes actuellement peu nombreux.

En lisant la définition du volontaire dans le rapport d'activité, vous découvrirez que celui-ci doit être une personne militante, qui mène ou participe aux activités de l'association, et qui doit être une force de réflexion et de propositions. Je dirai aussi que c'est une aventure humaine très riche.

Depuis 4 ans, les membres actuels ont donné beaucoup de leur temps, mais ce n'est pas sans retour.

Pour moi, être volontaire, c'est s'engager par ses idées, ses croyances, pour les partager les confronter aux autres, dans le but d'essayer ensemble d'améliorer les conditions de vie de ceux pour qui nous sommes là : les usagers de drogues.

En conséquence, l'année 2005, et c'est la volonté du conseil d'administration, doit être **l'année de la mobilisation** :

- En mobilisant autour de nous pour recruter, former, et intégrer des volontaires dans nos activités de terrain, et dans la vie des instances de l'association, afin de faire mouvement, de préserver notre part de liberté et porter notre parole politique.
- En investissant une partie de nos fonds propres pour collecter des fonds, afin de préserver une part d'indépendance financière. En effet, ces fonds nous permettront de mettre en place des actions que nous jugerons incontournables, innovantes, et qui ne seraient pas financées par nos interlocuteurs habituels.

Un autre aspect me tient à cœur : celui des liens que nous tissons avec des structures associatives ayant des buts voisins dans les pays de l'Europe, notamment à l'Est, en partenariat notamment avec AIDES au plan national :

- En 2004, nous avons accueillis des intervenants en toxicomanie de Roumanie pour leur permettre de découvrir la scène locale de la réduction des risques.
- En septembre dernier, à l'occasion d'un voyage d'études, notre directeur a noué des liens avec des structures identiques en Pologne, à Wroclaw.
- Début 2005, nous avons accueillis des intervenants venant d'Estonie.

A l'issue de ces rencontres, le bilan fait émerger la volonté de travailler à un projet d'échanges de pratiques, de formation mutuelle, voire de déboucher sur des jumelages.

Quand on connaît les ravages des épidémies de sida et d'hépatites dans ces pays, quand on se sent concerné, on réalise très vite que les épidémies ne s'arrêtent pas aux frontières. Et ce n'est pas parce que nous sommes dans un pays où les épidémies sont contenues (notamment pour les usagers de drogues) grâce à la réduction des risques, que nous sommes à l'abri d'une recrudescence. Par ailleurs, notre devoir de solidarité est inscrit dans nos statuts.

Notre devoir est d'explorer ces liens, et de travailler à construire une activité nouvelle à Argile : **un secteur international**, certes en rapport avec la dimension modeste de notre association. Ce sera un des chantiers de l'année.

Les autres chantiers que j'ai évoqués en 2004 restent d'actualité :

- Obtenir un distributeur échangeur de seringues sur Colmar, un programme de rue et un programme en résidentiel de distribution de matériel d'injection en complément du PES du SAU de Pasteur.
- Obtenir des avancées sur le projet de salle de consommation de produits en stand by depuis trois ans.

Alors, avant de conclure, quel chemin parcouru depuis la création de Argile en 1980 !

J'ai la chance de présider une association qui a aujourd'hui 25 ans. Je voudrai remercier les administrateurs et les volontaires qui se sont succédés, afin qu'Argile puisse poursuivre ses missions. Certes, celles-ci ont évolué, et même pour certaines, complètement changé, afin de s'adapter aux politiques nationales, aux nouveaux produits, et malheureusement à l'arrivée des épidémies de sida et d'hépatites.

Nous sommes passé d'une association qui s'est structurée avec des professionnels dans les années 80, et qui avait pour but de lutter contre la toxicomanie, qui est passée par des périodes troubles et une phase d'association tremplin pour travailleurs sociaux carriéristes, à une association qui a pour but de prendre en charge les addictions, inscrite dans la santé communautaire depuis 2002, résolument tournée vers l'avenir, pleine de projets, mais qui reste encore un « colosse aux pieds d'Argile » (pour citer un psy célèbre).

C'est cette fragilité qui en fait aussi la force, car elle nous oblige à la mobilisation.

A ce titre, je me tourne vers toi, Roland. Tu nous as indiqué que tu te retirais du conseil d'administration tout en restant membre. C'est une émotion pour nous tous. Tu es l'Ancien, et à ce titre, tu nous as fait partager ton expérience, et éclairé sur des points de l'histoire de Argile, que tu as suivi en tant qu'administrateur, Trésorier et Président pendant une vingtaine d'année.

C' est un exemple de mobilisation de constance et de fidélité. Alors, au nom de tous, je te tire mon chapeau et te dis merci, tout simplement pour ton engagement dans Argile.

Argile a 25 ans : c'est certainement l'âge de raison qui commence, mais aussi l'âge de raisonner.

Alors, je vous invite tous et toutes, à nous renforcer mutuellement, dans nos mobilisations respectives, nos alliances, nos partenariats, à porter haut les couleurs de la prise en charge des addictions !

Argile, en renforçant son action dans le cadre de la santé communautaire, en renforçant sa vie associative, en contribuant à la réflexion, et en portant la parole des personnes usagères de produits, s'engage résolument dans cette voie, et j'en suis fière !

Je vous remercie.

Fait à Colmar, le 20 avril 2005.

Sylvie Bizart
Présidente